

La lettre de la Fondation Pierre Vérots

POUR L'ETUDE ET LA PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DE LA DOMBES

Sommaire

- Un objet de réflexion : l'avenir des terres de Vernange p. 1
- Le mot du président p. 1
- La réfection du chemin de contournement de l'étang Boufflers p. 2
- L'étang Riquet à son tour rénové p. 2
- Mise en service des stations météorologique et hydrologique p. 3
- Les libellules : 24 sur 34 p. 3
- La colonisation de mares par les amphibiens p. 3
- Nouvelles des oiseaux p. 4
- Quand France 3 tourne à Praillebard p. 4
- Brèves p. 4



le mot du président

■ A la suite de la parution du premier numéro de *La lettre de la Fondation Pierre Vérots*, nous avons reçu bon nombre de lettres d'encouragement, notamment du Président du Conseil Général de l'Ain, du Secrétaire Général de la Préfecture et de plusieurs élus locaux et régionaux, ainsi que de Présidents d'organismes ou d'associations intéressés par notre action en faveur de l'étude et de la préservation de la faune et de la flore de la Dombes.

Nous ne pouvons citer ici tous nos correspondants, mais nous les invitons à continuer à nous faire part de leurs réactions. Nous les en remercions très vivement et nous nous efforcerons de répondre le mieux possible à leur attente. ■

Jean Andriot

partenariat

Un objet de réflexion : l'avenir des terres de Vernange

Comme il a été indiqué dans le numéro 1 de *La lettre*, le domaine de la Fondation comporte désormais une partie des terres du domaine dit de Vernange, les autres ayant été acquises respectivement par la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et par la commune de Saint-André-de-Corcy.

L'originalité de cette vente tient au fait que les trois acquéreurs animés par une même préoccupation - la protection de la nature - se sont engagés par convention à conserver l'affectation actuelle des terres en étangs, forêts et terres de culture dans le double objectif d'offrir un refuge naturel à la faune et de permettre au public de profiter d'un cadre de verdure et de détente protégé.

Le moment est venu pour la Fondation d'étudier, dans l'esprit de la convention évoquée ci-dessus, le meilleur traitement possible des nouvelles terres ainsi acquises.

A cette fin, le Comité scientifique de la Fondation, comme il en était convenu avec le Conseil d'administration, a effectué lors de sa dernière réunion - le 13 décembre dernier - une visite des terres en présence de plusieurs membres de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain qui était en charge de la gestion de l'étang situé en amont.

A la suite de cette visite, quelques idées ont été évoquées, qui ont fait l'objet d'un échange de vues, le 17 janvier 1996, au cours de la réunion annuelle des trois acquéreurs du domaine, prévue par la convention de Vernange. Sans préjuger du contenu précis du dossier qui sera soumis au Conseil d'administration, on peut indiquer sommairement que les suggestions du Comité - pour ce qui concerne les terres acquises par la Fondation - vont de la création d'une zone marécageuse permettant d'accueillir des oiseaux limicoles à la création d'une plantation d'aulnes pouvant inciter les exploitants de la Dombes à développer cette culture. *La Lettre* ne manquera pas de revenir sur cette question, le moment venu, pour présenter les décisions qui seront prises par le Conseil d'administration. ■

Les représentants des trois partenaires sur le site de Vernange le 13 décembre 1995 (de gauche à droite) : M.Bouchar, administrateur de la Fondation Pierre Vérots et président d'honneur de la Fédération des chasseurs de l'Ain, M.Montessuy, administrateur de la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage et président de la Fédération des chasseurs de l'Ain, M.Andriot, président de la Fondation Pierre Vérots, M.Rousset, directeur de la Fédération des chasseurs de l'Ain, M.Bernard, maire de Saint André de Corcy, M.Bodin, conseiller municipal de Saint André de Corcy, M.Dumont, adjoint au maire de Saint André de Corcy.



La réfection du chemin de contournement de l'étang Boufflers

Une réfection du chemin de contournement de l'étang Boufflers a été réalisée à la fin de l'année. Elle s'imposait en raison de la difficulté - compte tenu d'un sol argileux fréquemment détrempé - d'y faire passer les véhicules de service de la Fondation.

Diverses solutions ont été envisagées avec le souci d'améliorer la situation, tout en respectant l'insertion du chemin dans le paysage : c'est bien le moins que l'on puisse attendre d'une Fondation attachée au-delà de ses objectifs propres à la protection de l'environnement.

C'est finalement l'utilisation de géotextile, matériau très moderne (même si on peut en voir les prémices dans un très lointain passé), qui a été retenue sur la suggestion de l'Office National de la Forêt, habitué à l'utiliser ; sait-on en effet qu'il y a plus de 3 000 ans, en Mésopotamie, les constructeurs utilisaient déjà des lits de tissé de paille pour renforcer l'argile ?

Après nivellement du terrain, une bande de géotextile a été déroulée sur une longueur de 1 200 mètres et une largeur de 4 mètres. Il s'agit d'un produit très perméable à l'eau, mais qui ne laisse pas passer l'argile, à la fois résistant et assez souple pour adhérer parfaitement au sol. Le matériau de la chaussée, recouvrant le géotextile sur 30 cm,

constitué de galets, de gravier et de sable, a été prélevé dans une carrière toute proche, ancienne moraine de glacier, à Saint-Jean-de-Thurigneux. ■



Le géotextile a été déroulé sur le terrain nivelé, avant l'empierrement

L'étang Riquet à son tour rénové

Lors de notre premier numéro, nous avons évoqué la rénovation de l'étang Boufflers - à tout seigneur tout honneur - en raison du vaste terrain d'expérience qu'il constitue. Mais le parc de la Fondation, dont nous continuons la présentation, c'est aussi l'étang Riquet - environ trois hectares - qui vient à son tour d'être réaménagé. Les travaux réalisés

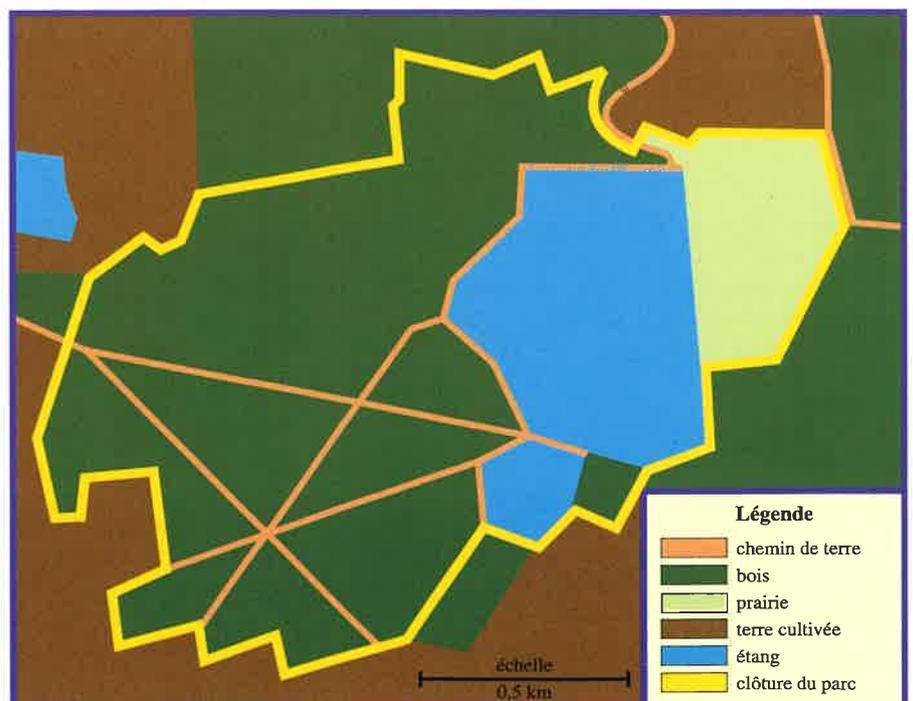
visent à faciliter l'approvisionnement en eaux et, corrélativement, à permettre leur évacuation partielle, indépendamment de l'étang Boufflers. En outre, comme les talus qui tenaient lieu de berges ne permettaient pas l'installation d'une grande diversité floristique en limite d'étang et n'étaient pas favorables à l'avifaune aquatique, les berges ont été remodelées pour adoucir sensiblement leur pente. L'ancienne queue de l'étang sera remise en eau tout en

respectant l'aulnaie présente et retrouvera sa vocation de plan d'eau peu profond. Ainsi, une zone propice aux oiseaux limicoles, et aux hérons bihoreaux, pourra être créée.

Outre les étangs Boufflers et Riquet, le domaine de la Fondation comprend divers éléments qu'il nous a paru intéressant de rappeler en publiant la carte ci-dessous. ■



L'étang Riquet vient de voir ses berges remodelées pour en accroître la diversité biologique



Mise en service des stations météorologique et hydrologique

Les informations recueillies pourront être mises à la disposition de tous les organismes intéressés

Les travaux récemment réalisés sur les étangs et l'existence de ces stations constituent des conditions

exceptionnelles pour l'engagement d'études approfondies sur les écosystèmes de la Dombes. Grâce à ces installations, divers éléments pourront être mesurés et enregistrés en permanence, tels que :

- la température de l'air, la pluie, le vent...
- la température et le niveau de l'eau des étangs.



Les stations météorologique et hydrologique viennent d'être mises en service

Les libellules : 24 sur 34

Sur les trente-quatre espèces de libellules - savez-vous que le nom scientifique est odonates ? - qui «fréquentent» la Dombes, vingt-quatre ont été dénombrées par un très beau temps chaud, le 27 juin et le 23 août derniers, sur l'étang Boufflers et les mares avoisinantes. Deux d'entre elles

sont des espèces rares en Dombes.

Cette présence importante est d'autant plus notable qu'après deux années de mise en culture et une remise en eau en mars 1994, l'étang ne s'est complètement rempli qu'au printemps dernier.

L'étude a été réalisée par Daniel Grand, membre de la Société Linnéenne de Lyon

- section entomologie - et spécialiste des odonates.

Elle sera poursuivie et permettra de constituer des références pour d'autres travaux complémentaires ; certaines espèces d'odonates étant protégées ou rares, la connaissance de leur présence sur un site est primordiale pour leur protection. ■

La colonisation de mares par les amphibiens

Un universitaire, Pierre Joly, dirige des recherches sur les amphibiens

Le risque de disparition de populations d'animaux sauvages augmente lorsque leurs habitats se trouvent fragmentés en parcelles de plus en plus réduites. Ce problème représente, en cette fin de siècle, un important sujet de préoccupation pour nombre de chercheurs en écologie. Ces derniers étaient réunis en octobre dernier pour en débattre au cours d'un colloque international organisé par le CNRS à Chizé (Deux-Sèvres).

A cette occasion, les premiers résultats des recherches effectuées à la Fondation Pierre Vérots sur la colonisation par les amphibiens d'une dizaine de mares nouvellement créées ont été présentés.

Quels animaux sur des sites neufs ?

Cette communication apportait les réponses à deux problèmes. Le premier est celui de la nature des animaux qui colonisent des sites neufs : un individu colonisateur est-il semblable en tous points à un individu résident, ou en diffère-t-il par quelque

caractère ? L'âge individuel a été le premier caractère étudié. Chez les amphibiens, l'âge d'un individu peut être déterminé par une étude de l'ossification, réalisée sans porter atteinte à la survie de l'animal. L'étude s'est intéressée au triton alpestre, espèce particulièrement abondante en Dombes.

Dans les nouvelles mares creusées dans les prairies du domaine de la Fondation, les tritons, qui se sont installés pendant l'année qui a suivi le creusement, se sont révélés beaucoup plus jeunes que dans des populations témoins (l'une à Viriat, l'autre à Saint-Eloi) établies depuis plusieurs années. Les tritons colonisateurs à la Fondation présentaient, en effet, un âge moyen de 2 ans alors que l'âge des individus les plus jeunes trouvés dans des populations établies n'a jamais été inférieur à 3 ans. Les individus qui se dispersent à partir des sites de reproduction pour coloniser des milieux neufs sont, par conséquent, des juvéniles.

Quels obstacles ?

Le second problème concerne les facteurs qui peuvent s'opposer à la colonisation d'une mare par les amphibiens. Trois

d'entre eux ont été clairement identifiés grâce au plan expérimental réalisé dans le domaine de la Fondation :

- la distance entre la forêt (où vivent les animaux en été et en hiver) et la mare,
- la présence d'une bande de terrain labourée entre la mare et la forêt,
- la présence de poissons dans la mare qui s'oppose à une forte colonisation par les tritons.

L'intérêt appliqué de ces résultats réside dans la définition des configurations d'habitats qui donneront à des opérations de restauration de milieux naturels, tels que les mares, les meilleures chances de succès. ■

Pierre Joly
Maître de conférence
Université Lyon I
Membre du Comité Scientifique de la Fondation

Nouvelles des oiseaux

Dès le début de novembre, la présence de plus de 600 sarcelles d'hiver a été constatée sur l'étang Boufflers, soit environ 12 à 15 % de la population de sarcelles en Dombes, estimée à 4 à 5 000 hivernants.

Lors du coup de froid de la mi-décembre, 300 d'entre elles restèrent, bien que l'étang fût en partie gelé. Une surface d'eau libre d'environ 1 500 m² a subsisté, grâce d'ailleurs à la présence des oiseaux. Aux sarcelles s'étaient joints des colverts, fuligules miloins, foulques macroules, chipeaux et grèbes castagneux.

Cet été, la présence d'un hibou grand duc, espèce rare vivant dans les régions sauvages, montagneuses et forestières a été repérée.



Le hibou grand duc, un allié inattendu pour la Fondation

Jusqu'à présent, cette espèce n'était pas signalée en Dombes : l'avenir dira s'il s'agit d'un oiseau de passage attiré par de nombreuses proies potentielles sur les étangs de la Fondation ou si l'on est en présence d'une implantation dans les forêts avoisinantes. Cette dernière hypothèse est assez plausible si l'on considère que l'on a découvert, à la suite des travaux réalisés cet automne, une pelote de réjection

relativement fraîche appartenant à ce rapace nocturne. Cette pelote renfermait notamment des fragments de mâchoires de rats musqués démontrant par là-même que ce magnifique oiseau nocturne est un allié des gestionnaires d'étangs et des agriculteurs contre les rongeurs. Il s'attaque spécialement au rat musqué, destructeur des digues des étangs. ■



médias

QUAND FRANCE 3 TOURNE À PRAILLEBARD

Une équipe de France 3 national est venue le 11 janvier dernier filmer - pour l'émission «D'un soleil à l'autre» consacrée à la vie rurale et diffusée le samedi matin - la pêche de l'étang Vernange qui jouxte le parc naturel de la Fondation.

L'équipe a filmé également l'envol et la pose des oiseaux sur l'étang Boufflers : quelque trois cents canards miloins, une centaine de canards chipeaux, des canards siffleurs et des sarcelles d'hiver.

Ces images figureront au générique d'un reportage sur la Dombes. ■



brèves

■ On a dénombré, durant la période estivale, quelque 300 mouettes rieuses sur l'étang Boufflers ; également 150 guifettes moustac - espèces plutôt rares -, plusieurs couvées de canards miloins, des foulques, des grèbes huppés et même quelques rapaces : milans, buses, busards, faucons.

■ L'étang Boufflers a abrité, au cours de l'année, une cinquantaine de couples de grèbes à cou noir, soit environ 10 % de la population présente en Rhône-Alpes, qui est elle-même considérée selon les années comme abritant la majorité des effectifs nicheurs de France.

■ C'est au cours du dernier hiver que l'étang Boufflers, après une remise en eau partielle, en avril, s'est progressivement rempli. Certains pensaient que les joncs, qui s'étaient développés pendant la période d'assec, persisteraient pendant un certain temps. En fait, ils ont disparu assez vite. Antérieurement recouverte de joncs et de graminées, à raison des trois quarts, la surface de l'étang retrouve peu à peu des espèces végétales protégées telles que l'élatine fausse alsine, la ludwigié des marais, l'utriculaire vulgaire (plante carnivore). D'autres plantes, qui n'étaient pas présentes sur l'étang jusqu'à une date récente, mais qui sont endémiques dans la région, sont désormais introduites : c'est le cas pour les plants d'hydrocharis des grenouilles, hydrocotyle ou écuelle d'eau, la marsilia à quatre feuilles, la sagittaire à feuilles en flèche. ■

Responsable de la publication :

Jean Andriot, Président de la Fondation Pierre Vérots

- Rédacteur en chef :

Marc Jouffroy

Tél. et Fax. (16) (1) 47 88 17 91

- Secrétaire de rédaction :

Nadine Eddé

Tél. (16) (1) 42 91 55 89

- Maquettiste :

Pascal Péguy

Votre correspondant :

Nous vous demandons de bien vouloir adresser toute correspondance relative à la lettre d'information à :

Benoît Castanier

Domaine de Praillebard

Saint-Jean-de-Thurigneux

01390 Saint-André-de-Corcy

Tél. (16) 74 00 89 33

